

Conseil Municipal lundi 2 octobre 2017

Présents : Patricia LEVEQUE, Véronique LEGARS, Claire MEYER, Laurence VALLAT, Élisabeth LAFFONT, Mathieu ROUSSEAU, Etienne CHATELON, Vincent THOMAS, Agnès COURBON

Pouvoirs : Xavier MAINGUE donne pouvoir à Agnès COURBON

Secrétaire de séance : Claire MEYER

Compte rendu du conseil du 4 septembre 2017 : **Approuvé à l'unanimité.**

Transfert des charges CCMP CLECT ZAE : concernant le rapport CLECT du 12 septembre 2017 concernant les incidences financières.

3 abstentions - 7 POUR

Décision modificative du budget communal

Les repas de cantine n'étaient pas entièrement prévus dans le budget. Pour information les factures sont faites tous les mois auprès des familles.

Le remboursement par la maison dans la nature de la mise à disposition d'un agent en CAE n'était pas prévu

Il faut donc réajuster les comptes en dépenses et recettes de fonctionnement de + 2 650€.

Emprunt à court terme possibilité de remboursement par anticipation de 50 000€

Approuvé à l'unanimité.

Avenant THD avec la CMPP

Réunion publique est prévue pour la commune le 4 décembre à 20h à Bourg-Argental. Une informations sera transmis à tous les habitants dès réception de la documentation. Possibilité de se joindre à celle de 18h le même jour organisée pour la commune de Saint Julien Molin Molette.

Fonctionnement de la cantine pour les repas

Envisager la prolongation de la convention avec le collège pour les repas en cas de retard du chantier (la convention est établie sur la base de 8 mois à compter du 1^{er} septembre)

Questions diverses

- remplacement de la secrétaire lors de son arrêt de travail prévu fin novembre: une personne a été rencontrée aujourd'hui. Une autre proposition faite par le CDG sera contactée pour un entretien..

- Lycée Agrotech fait une formation sur l'influence du paysage dans le développement des communes le 7 novembre matin pour des élèves en bac STAV. (conséquences de l'incendie sur la commune, l'impact du Parc sur la commune, l'évolution du paysage dans la commune PLU). Rencontre d'un élu ce jour dans ce cadre là.

- CCAS : le repas de fin d'année des aînés sera le vendredi 24 novembre 2017 à l'auberge (la salle du Tilleul n'étant pas disponible).
- Station d'épuration : Elle a été curée et les boues évacuées au SICTOM Velay Pilat.

PROCHAIN CONSEIL le 30 octobre 20h